



Fabien Gras

Conseiller du salarié à l'Union Départementale de Seine Maritime

Elu CE et DP et Secrétaire du CHSCT de coordination dans l'établissement EMCF NDG

Salarié EMCF depuis 1984 Actuellement Ingénieur Projets au sein d'APM.



Le conseiller du salarié

Son rôle, sa mission :

Dans les entreprises dépourvues d'Institution Représentative du Personnel telles que :

- Comité d'Entreprise,
- Délégués du Personnel,
- Délégués Syndicaux,

le salarié convoqué à un entretien préalable au licenciement, a la faculté de se faire assister par un conseiller du salarié.

En pratique, les salariés voulant se faire assister, choisissent dans une liste publiée par la Préfecture, un conseiller du salarié et le contactent pour connaître sa disponibilité.

L'intervention du conseiller du salarié est divisée en 3 phases :

- La préparation de l'entretien avec le salarié : la plupart du temps juste avant l'entretien avec l'employeur.
- L'entretien préalable à licenciement en présence du salarié et de l'employeur
- La rédaction d'un compte rendu de l'entretien pour le salarié.

En cas de litige entre le salarié et son employeur, le conseiller du salarié peut être amené à témoigner.

Les interventions du conseiller du salarié sont strictement limitées à l'entretien préalable à licenciement ou aux entretiens relatifs à une rupture conventionnelle du contrat de travail.

Enfin, le conseiller du salarié exerce sa mission à titre bénévole. Il est soumis au secret professionnel et plus généralement à une obligation de discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par l'employeur.

Comment devient-on conseiller du salarié:

- En ayant de préférence une expérience du monde de l'entreprise et des relations entre employeurs et salariés, ainsi qu'une certaine connaissance du droit social.
- En étant présenté et soutenu par l'organisation syndicale à laquelle vous appartenez, même si ce n'est pas obligatoire
- Mais surtout en étant motivé pour assister des salariés qui sont souvent en situation difficile face à une perte probable de leur emploi.

Pour conclure, conseiller du salarié n'est pas une mission simple car il faut comprendre et s'adapter rapidement à des contextes sociaux, professionnels et humains que l'on découvre lors de l'entretien préparatoire, mais assister et aider des salariés travaillant dans des petites structures est une mission enrichissante et utile.

Pour plus d'information, rejoignez-nous sur notre blog <http://cfe-cgc-exxonmobil.over-blog.com/>

Numéro

05

Octobre 2014

Le mémento des Cadres, Ingénieurs, Techniciens et Agents de Maitrise
Coordination CFE-CGC du Groupe ExxonMobil



Table des matières

Tour de France des élections 2013/14	P.1
Projet de cession du réseau Esso	P.2
Plans de retraite revus à la baisse ?	P.3
Le rôle des Conseillers du salarié	P.4

Le cycle complet des élections professionnelles ExxonMobil en France s'est achevé le 20 octobre 2014

Un excellent résultat pour la CFE-CGC qui a progressé dans tous les établissements et obtient 40 élus CE & DP, dont 11 femmes, dans le Groupe en France

ERSAS Fos sur mer le 18 Novembre 2013

Vos élus CE : François Cadoret, Dominique Mas - RS au CE : Frédéric Mineau

Vos élus DP : Céline Joly, Frédéric Mineau, Jacky Patzierkovsky

ERSAS PJG les 25 Novembre et 9 Décembre 2013

Vos élus CE : Gilles Amat, Thierry Desgrange, François Remont, Gilles Telal - RS au CE : Florence Robert

Vos élus DP : Thierry Desgrange, Guy Fastamma, Didier Laurent, François Remont, Gilles Telal, Patrice Ramelot

ESAF Siège et Territoires le 18 mars 2014

Vos élus CE : Edith Baudry, Sophie Carré, Olivier Dallet, Laurent Decalf, Frédérique Duquenne, Pierre-Yves Lecoanet, Christophe Salkowsky, Albert Varlet, Nathalie Ribeiro, Chantal Taupin - RS au CE : Nadine Ricaud

Vos élus DP : Edith Baudry, Sophie Carré, Olivier Dallet, Laurent Decalf, Christophe Deneuve, Frédérique Duquenne, Thierry Hallé, Pierre-Yves Lecoanet, Jean-François Revel, Nadine Ricaud, Nathalie Ribeiro, Christophe Salkowsky, Chantal Taupin, Albert Varlet

EMCF Siège les 10 et 29 avril 2014

Vos élus CE : Michèle Alunni, Guy de Lastours, Olivier Lacoste - RS au CE : Sabine Mazoyer

Vos élus DP : Guy de Lastours, Sabine Mazoyer

EMCF Etablissement NDG les 6 et 20 Octobre 2014

Vos élus CE : Jean Paul Bigot, Eric Carrot, Patrick Cibois, Patrick Dubus, Fabien Gras, Jean Pascal Pencreach

RS au CE : Thierry Guicheteau

Vos élus DP : Jean Paul Bigot, Eric Carrot, Didier Dubois, Régis Faget, Fabien Gras, Thierry Guicheteau, Jean Pascal Pencreach, Sonia Royer

Merci à toutes et à tous d'avoir voté pour nos candidats. Grâce à vous, la CFE-CGC est la première Organisation Syndicale du Groupe en France avec 36 % de représentativité sur l'ensemble des 3 collèges

Projet de cession du Réseau des stations-service Esso en France

Depuis le 15 septembre, ont été ouvertes successivement les Informations & Consultations du CCE de l'UES Pétrole, du CE et du CHSCT Esso SAF, sur le projet, conforme à la stratégie du Groupe ExxonMobil, de vendre toutes ses stations-service à des revendeurs à la marque. Cette démarche a pour objectif de se défaire d'une activité considérée comme peu lucrative, aux enjeux de responsabilité environnementale croissants, et mobilisatrice de capitaux.

En France, dans un marché dominé par la grande distribution qui capte plus de 62% des volumes et un major national qui achève le déploiement d'un réseau Access à prix bas d'environ 750 stations, il s'agissait pour Esso de trouver un acheteur, prêt à investir pour acquérir nos actifs fonciers et fonds de commerce des quelques 400 stations à la marque Esso, tout en acceptant une clause d'exclusivité d'approvisionnement auprès d'Esso pour assurer ces sorties produits de nos deux raffineries.

C'est fait nous dit-on. Le groupe irlandais DCC est prêt à déboursier 106 millions et mobiliser les millions complémentaires nécessaires pour reprendre et opérer ces stations. Alors qu'Esso perd 20 à 30 millions/an depuis 3 ans sur cette activité, DCC assure même être capable de se garantir un retour sur les capitaux employés d'au moins 15 % par an. Miracle, magie ... coûts alloués supportés par le Réseau démesurés ... ? Chacun se fera sa propre opinion sur les modèles économiques actuel et présenté.

Il est toutefois utile de constater, posément, que le 1^{er} lot vendu en mai 2013, de 44 stations Esso sur la zone Ouest-atlantique au groupe israélien Delek, voit – outre la vente de l'entité Delek Europe à un fonds d'investissement britannique (TDR) – ses volumes décrocher de près de 20% à mi-2014 et la politique agressive de prix à la pompe s'étioler au fil des mois... Les clients Esso passent à la concurrence, les volumes Esso vendus chutent...

Le modèle de revendeur à la marque est-il adapté aux spécificités du marché français ? À ce jour, la démonstration n'en est pas faite.

Une fois cela expliqué, la CFE-CGC et ses élus se préoccupent prioritairement du devenir du personnel. Le projet prévoit 34 suppressions de postes, et un transfert du contrat de travail vers DCC, imposé à 16 salariés au titre de l'Article L.1224-1 du Code du Travail. Les autres se voyant réserver un sort différent : transfert vers DCC si tel est leur choix, redéploiement en interne, CFC, PSE.

Très clairement, nous estimons d'une part, que la Direction ne traite pas équitablement les salariés concernés – et cela est insupportable – d'autre part qu'Esso ne déploie pas pour l'instant les moyens suffisants pour accompagner convenablement les salariés impliqués dans ce changement majeur, alors qu'ils comptent pour la plupart plus de 25 ans d'ancienneté au service d'Esso.

Avec le support des experts CE et CHSCT désignés et des conseils juridiques adaptés, vos représentants du personnel n'accepteront pas ces procédés.

Les plans de retraite ExxonMobil revus à la baisse ?

La Direction veut renégocier les plans de retraite ExxonMobil au motif que l'augmentation, ces dernières années, de la charge que représente l'engagement pour les retraites a sensiblement augmenté pour l'affilié français et deviendrait excessive. Cette augmentation serait essentiellement due à deux facteurs :- le changement du taux d'actualisation pris en compte pour les engagements de retraite - le coût de l'anticipation, pendant laquelle la société paie l'indemnité versée en CFC. Il faut savoir qu'une moitié de ces engagements de retraite représente la somme que devra verser la société pour les actifs lorsqu'ils seront en retraite et que l'autre moitié est directement liée à ce que devra verser la société pour les retraités actuels.

La CFE-CGC est fermement décidée à défendre le niveau des retraites des salariés ExxonMobil, et ce quel que soit leur société d'origine. Pour cela, nous proposerons les solutions garantissant aux séniors de garder leur niveau de retraite actuel et aux plus jeunes de bénéficier de nouvelles dispositions leur permettant d'acquérir des droits à la retraite dignes d'une multinationale. Pour cette jeune population, la CFE-CGC estime qu'il peut être intéressant d'étudier les possibilités offertes par des droits pouvant être « portables », c'est-à-dire transférables lorsque les salariés quittent la société, que ce soit de leur plein gré ou au travers de cessions d'activités vers une autre société.

Les douloureux exemples récents (projet de cession du réseau des stations-service, cession de la filiale SEDOC à WES) ou moins récents (JV Infineum, cession d'Esso REP à Vermillon) doivent nous alerter sur le fait que nous devons absolument protéger la retraite des salariés ExxonMobil.

La négociation proprement dite débutera le 19 novembre. D'ici là nous avons demandé à la Direction de nous détailler les répartitions et les augmentations des engagements de retraite. Nous allons consulter des experts sur ces dossiers retraite et étudier avec leur support les meilleures solutions existant sur le marché pour adapter les dispositifs retraite ExxonMobil.

Nous vous tiendrons au courant des avancées tout au long des négociations en 2015 et nous n'hésiterons pas à vous demander votre avis sur le sujet, et sans aucun doute votre soutien concret sous plusieurs formes d'actions proportionnées aux arguments débattus.

Pour plus d'information, rejoignez-nous sur notre blog
<http://cfe-cgc-exxonmobil.over-blog.com/>

